



COMMUNIQUE DE PRESSE

Savez-vous qui réalisent vos sondages ?

Les « *Pythies* » des temps modernes s'appellent IPSOS, IFOP, SOFRES etc... : sociétés d'études multinationales qui réalisent plus de 80% de leur chiffre d'affaires en sondant les cœurs et les reins des consommateurs du monde entier au profit des plus grands groupes tels que : l'Oréal, LVMH, Nestlé, mais aussi le Gouvernement et la presse.

Chez IPSOS, groupe présent dans plus 87 pays, l'entreprise s'est allouée, depuis 40 ans, les services d'une main d'œuvre bon marché et ultra-flexible. Bien avant les « *contrats zéro heure* » anglais et sous couvert d'une convention collective (dite « *Syntec* ») plus qu'arrangeante, IPSOS a utilisé plus de 99% des salariés enquêteurs sondeurs vacataires sous contrats précaires pendant 40 ans. Des CDD d'usages signés de façon quotidienne ou hebdomadaire, pour certains pendant plus de 20 ans... Les fameux contrats courts qui coûtent si chers à l'UNEDIC (5 milliards) et qui permettent d'utiliser une main d'œuvre permanente sans leur accorder de contrat à durée indéterminée ou du travail à temps complet.

À qui profite le plus crime ?

D'un côté, vous avez IPSOS dont le chiffre d'affaires, a augmenté de près de 31% entre 2011 et 2015, avec un résultat net en hausse de plus de 6% pour la même période¹.

Et de l'autre, un personnel à la fois chômeur et salarié à temps partiel rémunéré au niveau du SMIC. Une situation imposée alors qu'un travail à temps complet est amplement envisageable sur tous les instituts de sondage.

Mais ces derniers pratiquent le partage du temps de travail à leurs manières. La technique est simple, il suffit de diviser le temps de travail par 2. Sur une journée de 8h, employer 2 salariés qui travailleront chacun 4h. Un coût salarial égal à celui qui résulterait de l'emploi d'une personne pendant 8h, mais qui permet de boucler un sondage en 4h au lieu de 8h, rentabilité assurée.

En revanche, pour l'enquêteur-sondeur, c'est un salaire divisé par 2 qui lui est dévolu. Ce procédé inique et scandaleux est la forme usuelle de « *partage* » du travail façon IFOP, IPSOS, GFK et bien d'autres...

Avec l'arrivée d'internet, les enquêtes faites par téléphone ou en face à face disparaissent peu à peu. Les plates-formes téléphoniques ferment les unes après les autres. Alors que se pose la question de que faire de ces enquêteurs avec plus de 15 ans d'ancienneté et sans CDI !

IPSOS a trouvé la solution. Elle ferme sa plateforme parisienne et supprime 21 postes de travail, soit une trentaine d'enquêteurs concernés. Et tout cela sans qu'aucun Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ne soit proposé.

Là aussi, l'ingéniosité de nos dirigeants est sans commune mesure. Un licenciement économique et un PSE n'étant pas une obligation pour une population sans CDI.

¹ Résultats de l'entreprise IPSOS publiés sur le site BOURSORAMA (cf. http://www.boursorama.com/bourse/profil/profil_finance.shtml?symbole=1rPIPS)

Une dizaine d'enquêteurs a eu une proposition de transaction financière. Accepter une transaction individuelle signifie la fin de toutes procédures juridiques à même de faire reconnaître l'illégalité du recours abusif au CDD d'usage et la requalification des contrats antérieurs et en cours en CDI.

Cette « *grosse* » ficelle est pourtant utilisée en toute impunité. Les enquêteurs ayant intenté un procès aux prud'hommes obtiennent régulièrement la requalification de leurs CDD en CDI.

Nos dirigeants politiques ne peuvent ignorer les conditions de travail de ceux qui réalisent quotidiennement leurs sondages !!

IPSOS a d'autres centres d'appels à Bordeaux (*Gironde*), Plérin (*Côtes d'Armor*). Ce qui représente environ 295 salariés équivalent temps plein.

Tous sont vacataires et à la merci d'une fermeture qui se traduira si nous ne nous mobilisons par « *une évaporation naturelle* » des salariés qui ne bénéficieront ni d'un PSE, ni d'un licenciement économique.

C'est dans ce contexte, que la CGT appelle l'ensemble des salariés d'IPSOS à se mobiliser et à se rassembler devant le siège de l'entreprise sise au 35 rue du Val de Marne - 94250 Gentilly (*Station du RER B : Gentilly*), le 4 novembre 2016 à partir de 11h00.

Le but de ce rassemblement est de manifester notre mécontentement face au mépris de la Direction qui n'a jamais voulu reconnaître les enquêteurs comme des salariés à part entière, malgré leur permanence dans l'entreprise et leur ancienneté.

Nous réclamerons l'ouverture d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi intégrant tous les vacataires concernés par la fermeture du site parisien et la baisse de l'activité des études Face à Face. Afin que ceux-ci ne se retrouvent pas « *jeter à la rue* », après avoir contribués pendant des années à la richesse des actionnaires de l'entreprise.



Pour plus d'information, veuillez contacter notre Déléguée Syndicale, Emmanuelle LAVIGNAC au 0671621793 ou par courriel sur emmanuellevignac@gmail.com.